REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT **DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

13 février 2020

et qu'elle a été faite le

13 février 2020

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents: 30

Absents suppléés : 1

Absents excusés: 13

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2020 02 026

Objet:

Modification n° 2 de la délibération d'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement (AP/CP) : Pôle Educatif à Gendrey

COMMUNAUTE DE COM Affiché le 04/03/2020 URA NA 1 chemin du Tissage ID: 039-243900560-20200219-DCC2020_02_026-DE

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 19 février 2020

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil vingt, le 19 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérome FASSENET.

Présents: Dampierre: M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD. M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN, M. Rémy MARTIN Etrepigney: M. Laurent CHENU Fraisans: M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT Louvatange : M. Gérôme FASSENET Montmirey-le-Château: Mme Monique VUILLEMIN Offlanges: M. Marc BARBIER Orchamps: M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Our: M. Segundo ALFONSO Pagney: M. Michel GANET Plumont: M. Michel GREMAUX Ranchot: M. Eric MONTIGNON Romain: Mme Nathalie RUDE Rouffange: M. Didier TISSOT Salans: M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: Mme Marie-Hélène VERMOT DESROCHES

Suppléés : La Bretenière : M. Jean-Pierre VOUAUX

Absents excusés: Brans: M. Michel ECARNOT Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain: M. Jean-Louis ESPUCHE Evans: M. Jean-Luc HUDRY, M. Hervé BOUVERESSE Monteplain: M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville: M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE Mutigney: Mme Christine LECOMTE Orchamps: M. Denis JEUNET, M. Régis CHOPIN Ougney: M. Anthony DEMOUSSEAUX Rans: M. Stéphane MONTRELAY Vitreux: M. Alain GOMOT.

Secrétaire de séance : M. Christian RICHARD

Procurations de vote:

Mandants: M. Michel ECARNOT (BRANS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)

Mandataires: Mme. Monique VUILLEMIN (MONTMIREY LE CHATEAU) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h06 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



MODIFICATION N° 2 DE LA DELIBERATION [Affiché le 04/03/2020] ON DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP ID: 039-243900560-20200219-DCC2020_02_026-DE

GENDREY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu la délibération n° DCC2018_01_007 du 24 janvier 2018 portant ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement en vue de la construction d'un Pôle éducatif à Gendrey ;

Vu la délibération n° DCC2019_02_026 du 12 février 2019 portant modification de la délibération n° DCC2018_01_007 du 24 janvier 2018;

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

	AP 2018-01 /Opér	ation budgétaire r	n°29	
	Construction d'un p	ôle éducatif à Ger	ndrey	
	Dé	penses		
Montant prev au 01/01/2020	Montant réalisé au 31/12/2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
4 579 000,00 €	1 757 000,00 €	1 600 000,00 €	900 000,00 €	322 000,00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- acte la modification des montants des crédits de paiements, conformément au tableau ci-
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2020 :
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier :
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD. Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 34 Contre: 0 Abstention: 0

